

Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/oceans/icp7/

Vol. 25 No. 29

Publié par L'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Jeudi 15 juin 2006

LES FAITS MARQUANTS DE LA PCNOOTODM-7: MERCREDI 14 JUIN 2006

Mercredi, les délégués à la septième session du Processus Consultatif Non Officiel Ouvert à Tous sur les Océans et le Droit de la Mer (PCNOOTODM-7 ou Processus Consultatif) se sont réunis de nouveau dans un Groupe de Discussion sur les approches écosystémiques et les océans pour examiner les enseignements tirés de l'application des approches écosystémiques au niveau national dans les pays en développement et de la coopération internationale pour l'application des approches écosystémiques aux échelons régional et mondial. Le comité des Amis des Coprésidents, présidé par Renée Sauvé (Canada) s'est réuni dans la soirée.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LES APPROCHES ECOSYSTEMIQUES ET LES OCEANS

ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'APPLICATION DES APPROCHES ECOSYSTEMIQUES A L'ECHELON NATIONAL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT:

Exposés: Cristian Canales, de l'Institut du Développement des Pêches, Chili, a décrit l'approche écosystémique appliquée à la recherche et à la gestion des pêcheries chiliennes. Il a mis en exergue: la recherche sur l'interaction trophique entre prédateurs et proies; l'intégration des éléments écosystémiques dans les études pour l'établissement des quotas de prises recommandés; et les politiques de protection de la biodiversité. Il a mis en relief les plans de protection mis en place pour les requins, les raies et les oiseaux marins, et la création de trois AMP. Au sujet de l'utilisation de l'approche écosystémique dans les pêcheries, il a parlé des déséquilibres dans les données disponibles et le nombre d'hypothèses à considérer.

Noah Idechong, de la Chambre des Représentants, Palau, a décrit les initiatives traditionnelles de la mer de Micronésie et de conservation marine de Palau. Il a parlé des pratiques traditionnelles et notamment du "bul", une interdiction d'entrée et de pêche dans certaines zones qui ont été récemment ravivées en réaction aux pratiques incompatibles avec la conservation des ressources. Il a ajouté qu'en dépit de la force du savoir traditionnel, de graves événements de blanchiment des coraux ont rendu les pêcheurs également réceptifs à l'égard de la science moderne. Il a décrit les pêches intérieures et la législation nationale régissant l'AMP, et la collaboration internationale entre les Etats insulaires de la région, pour la mise en place d'une AMP concertée. Rapportant que les interdictions de la pêche à la traîne, imposées par Palau, dans ses eaux territoriales, aux navires Palau, partout dans le monde, et aux entités commerciales nationales et celles qui y travaillent sous licence, Idechong a plaidé pour un moratoire sur la pêche à la traîne au-delà des lignes de juridiction nationale où aucune ORGP ne dispose de la prérogative de réguler les activités, et pour une adoption rapide de mesures de conservation et de gestion, là où il n'existe aucune ORGP.

Tonny Wagey, du Forum d'Experts des Mers d'Arafura et du Timor, Indonésie, a présenté le plan d'Action de Bali, qui a été adopté à la seconde réunion ministérielle de la Coopération Economique en Asie Pacifique (APEC) ayant trait aux questions marines. Il a souligné que le Plan vise: à s'assurer de la gestion durable du milieu marin et de ses ressources; à fournir des avantages économiques durables tirés des océans; à mieux comprendre et à mieux gérer les effets de l'aquaculture sur la durabilité marine; et à favoriser le développement durable des communautés des littoraux. Il a rapporté que les dirigeants des économies membres de l'APEC ont endossé le Plan en novembre 2005.

Porfirio Alvarez Torres, du Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, Mexique, a expliqué que son gouvernement est en train d'élaborer une législation régissant la planification de l'exploitation des ressources marines dans le Golfe de Californie, qui vise à la promotion du développement et de l'utilisation durables des ressources côtières et marines. Il a décrit les caractéristiques de la région et les menaces environnementales auxquelles elle se trouve confrontée, notamment, l'absence de planification de l'utilisation des terres pour l'aquaculture, le tourisme, le développement urbain, la pollution agrochimique, la surexploitation des ressources de pêche et les capacités de pêche excessives. Il a donné un aperçu sur le processus d'élaboration d'un cadre juridique pour la région, mettant en relief l'engagement de l'ensemble des parties prenantes dans les diverses étapes et les divers organes impliqués.

Débat: Au sujet du savoir traditionnel, MAURICE et l'INDO-NESIE ont souligné l'importance de l'intégration de ce savoir dans l'élaboration des plans de gestion. Le JAPON a parlé de sa longue histoire avec les mesures de conservation de base communautaire. L'AUSTRALIE a déclaré que les traditions culturelles de maintien des ressources marines peuvent fournir des outils pour le traitement des problèmes de dimensions régionale et mondiale.

Au sujet de l'application de l'approche écosystémique, Idechong a mis en garde contre le risque de permettre l'épuisement des ressources tout en entreprenant un travail pour équilibrer la durabilité économique et la durabilité écologique. Mettant en exergue le secteur dominant de l'énergie, le délégué de TRINITE ET TOBAGO a parlé des difficultés rencontrées dans les efforts visant à établir un équilibre entre les exigences du développement national et des moyens de subsistance des communautés côtières vivant de la pêche. Mettant en relief les efforts fournis dans le Golfe de Californie pour la protection des requins et d'autres espèces, la COALITION CONTRE LA POLLUTION SONORE MARINE a souligné le besoin d'adopter une approche préventive et de tenir compte de la valeur intrinsèque des écosystèmes.

La CONVÊNTION DE RAMSAR a mis l'accent sur les besoins des pays en développement en matière de la sensibilisation et de renforcement des communautés locales, en tant que moyens au service de la mise en application d'une gestion marine efficace. L'INDONESIE a souligné la nécessité de dégager un ensemble de

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Alice Bisiaux, Robynne Boyd, Andrew Brooke et James Van Alstine. Edition numérique: Dan Birchall. Version française: Mongi Gadhoum. Edition en chef: Alexis Conrad <alexis@iisd.org> et Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIIDD: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers le Bureau des océans et des affaires environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le ministère danois des affaires étrangères, le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et la direction générale de la protection de la nature, du ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2006, par: le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, SWAN International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES) et le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et d'unipportie es pagnole de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciale



facteurs agréés déterminant les écosystèmes marins, d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour le suivi des changements survenant dans ces écosystèmes et de s'accorder sur la question de savoir quels changements sont acceptables. La CHINE a souligné la nécessité d'adopter des principes directeurs, en dépit de l'absence d'une définition consensuelle.

Au sujet de l'engagement des partie prenantes, Alvarez a souligné que la réalisation d'une pleine participation des parties prenantes peut prendre beaucoup de temps, ajoutant que la formation d'une approche de gestion unique à partir des diverses vues de secteurs multiples est un objectif difficile à atteindre mais enrichissant à vivre. Le CHILI et la THAÏLANDE a appelé à la conscientisation non seulement des parties prenantes mais également du grand public.

Au sujet de l'application de l'approche écosystémique au-delà des lignes de juridiction nationale, l'ARGENTINE a mis l'accent sur les limitations des ORGP et a plaidé pour la poursuite de l'examen de la manière de s'assurer de la légitimité de la gestion, appelant à la convocation du Groupe de Travail Spécial sur la Biodiversité Marine pour le traitement de cette question.

COOPERATION INTERNATIONALE POUR L'APPLICATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE AUX ECHELONS REGIONAL ET MONDIAL: Exposés: Alan Simcock, de la Commission OSPAR, a déclaré que l'approche écosystémique concerne la gestion des activités humaines susceptibles d'affecter le milieu marin. Retraçant le passage évolutif de l'OSPAR, de l'approche sectorielle à l'approche écosystémique, il a mis en relief: la nécessité d'intégrer les stratégies et les politiques sectorielles; la difficulté de traiter des aspects intersectoriels des écosystèmes, des composantes vivantes du milieu marin et de toute la gamme des activités humaines de manière intégrée; et le rôle des objectifs de la qualité écologique dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique. Il a décrit la manière dont les objectifs de la qualité des écosystèmes sont utilisés dans le Projet Pilote de la Mer du Nord.

Andrew Constable, du Centre de Recherche Coopérative sur le Climat et les Ecosystèmes de l'Antarctique, Australie, a donné un aperçu sur la mise en application de l'approche écosystémique par la Commission sur la Conservation des Ressources Marines Vivantes (CCAMLR) qui, a-t-il déclaré, démontre que la gestion internationale basée sur les écosystème peut être réalisée en haute mer. Il a expliqué les traits qui caractérisent la CCAMLR, notamment: la collaboration entre la politique et la science; l'évaluation continue des stratégies de gestion; et, un cadre de régulation adapté. Mettant en garde que les organisations régionales échoueront dans leur mission sans un soutien global, Constable a souligné la nécessité: d'un suivi, d'un contrôle et d'une surveillance; de programmes de collecte de données pour les observateurs; et d'options pour le traitement du non respect des dispositions, y compris des mesures incitatives à l'intention des non membres pour les encourager à se joindre et à respecter les dispositions.

Tim Adams, du Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP), a donné un aperçu sur le système des agences intergouvernementales dans la région des Îles du Pacifique et a mis en relief les activités visant à aider ces pays dans la mise en application de l'approche écosystémique, en particulier, dans le domaine de la gestion des pêches. Il a précisé que le Plan du Pacifique est le principal mécanisme relais de la région et a souligné que le SCP et le Forum des Agences sur les Pêches commencent à appliquer l'approche écosystémique aux pêches. Il a décrit d'autres activités contribuant à l'approche écosystémique et a appelé à établir un équilibre entre les besoins des secteurs de la pêche, de l'exploitation agricole marine, du transport maritime et de l'extraction minière en

Chua Thia-Eng, du Partenariat dans la Gestion Environnementale des Mers d'Asie Orientale (PEMSEA), a décrit les stratégies opérationnelles et les outils utilisés dans le cadre des pratiques de la gestion intégrée des littoraux (GIL) dans les mers d'Asie Orientale. Il a expliqué que montrer à l'ensemble des parties prenantes des avantages de la GIL sur le terrain aide à la reproductibilité des efforts, à l'implication des communautés locales et à la promotion des investissements. Il a ajouté que les sites nationaux de démon-

stration de la GIL ont mobilisé les ressources locales pour travailler collectivement à l'identification des problèmes particuliers aux sites et pour dégager les solutions pour les problèmes de grande portée et les problèmes transversaux. Il a illustré les avantages socioéconomiques de la GIL à travers l'exemple du nettoyage du Lagon de Yuandang.

Débat: Au sujet de l'application de l'approche écosystémique, la COMMISSION DE HÉLSINKI a parlé des efforts fournis pour la protection environnementale de la région de la Mer Baltique, y compris l'utilisation des objectifs écologiques, les programmes de collecte de données et de surveillance, le Plan d'Action de la Mer Baltique et la coordination de la communauté scientifique avec les décideurs politiques. Simcock a appelé à des ressources nouvelles pour le suivi et l'évaluation de l'évolution des écosystèmes marins. Au sujet des domaines où des lacunes scientifiques existent, l'UE a suggéré une étude préalable de tous les effets exercés par les êtres humains sur une aire donnée, et l'application subséquente de processus décisionnels préventifs.

La NORVEGE a souligné l'importance de la volonté politique dans la protection des régions de haute mer. L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI) a décrit la manière dont les diverses conventions de l'OMI peuvent renforcer la protection des écosystèmes spécifiques et a mis en exergue la responsabilité des Etats dans la mise en application de ces conventions.

Au sujet de la gouvernance de la haute mer, l'ARGENTINE a souligné que la CCAMLR ne doit pas être perçue comme étant isolée du grand cadre institutionnel mais que, compte tenu du contexte et de l'historique particuliers de la CCAMLR, son succès ne peut pas être reproduit. Le CANADA a noté que certains éléments de l'approche de la CCAMLR, notamment ceux traitant de l'incertitude, sont largement applicables. Constable a déclaré que la CCAMLR peut être rejointe par les non Parties du Traité de l'Antarctique. L'AUSTRALIE a suggéré d'appliquer le cadre règlementaire de la CCAMLR régissant les pêcheries nouvelles et exploratrices aux ORGP et dans les régions de haute mer non couverte par les ORGP.

Au sujet de la coopération, Chua Thia-Eng a décrit le cadre de coopération établi entre le Cambodge, la Thaïlande et le Vietnam, dans le domaine de la lutte contre les déversement pétroliers, soulignant l'efficacité des échanges d'expérience menés au sein de la région. Le CANADA et la NORVEGE ont déclaré que la réussite des organismes régionaux dépend des actions entreprises par leurs membres.

Chua Thia-Eng et Adams ont souligné que s'agissant de l'application de l'approche écosystémique, "la taille unique ne saurait convenir à tout le monde," et Adams a fait état des avantages du fait d'avoir un ensemble d'alternatives diverses. Le PNUE a appelé à une meilleure harmonisation des stratégies touchant aux océans au sein du système des Nations Unies, suggérant Océans-ONU, comme organe de coordination.

DANS LES COULOIRS

Au moment où certains délégués prenaient part avec plaisir aux manifestations organisées en marge de la réunion, mercredi soir, d'autres ont la passé la soirée en prise directe avec les nouvelles procédures employées dans le comité de rédaction des Amis des Coprésidents. Plusieurs délégués y ont plaidé pour l'élaboration immédiate d'un projet de texte de résolution de Assemblée Générale de l'ONU, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils préféraient commencer par un document inclusif rendant compte de tous les points de vue et laisser à la plénière la rude tâche de réaliser le consensus sur les actions et les recommandations.

Evoquant la lenteur de la progression des choses, un délégué a suggéré que le processus est rationnel mais qu'il est trop tôt pour espérer voir le travail rédactionnel atteindre sa vitesse de croisière. D'autres ont remis en question la possibilité de voir le processus des Amis des Coprésidents parvenir à faciliter réellement les négociations de vendredi. Néanmoins, le long texte issu des travaux de mardi à pu être rationalisé de manière importante, la nuit de mercredi et le Groupe a pu passer aux questions de fonds, faisant montre ainsi de sa volonté de faire en sorte que les nouvelles procédures fonctionnent bien.